



Compte rendu visioconférence DGFIP **du 25 janvier 2021**

Propos introductifs du DGA :

Au niveau sanitaire, le DGA se dit inquiet de la situation et estime que collectivement et à tous les stades de la hiérarchie, les efforts concernant le télétravail ne sont pas suffisants. Les taux diminuent alors que plus de 1500 ordinateurs sont livrés chaque semaine. Cela signifie que des agents ne télétravaillent plus ou ont réduit le nombre de jours télétravaillés.

Il ne faut pas relâcher les efforts et des mesures seront prises si la situation en termes de télétravail n'évolue pas dans le bon sens.

La DGFIP n'est pas épargnée par la hausse des cas de Covid, puisqu'il est observé une hausse récente de 15 % du nombre d'agents atteints, sans compter l'augmentation du nombre d'agents en septaine.

Les travaux de préparation de la campagne IR ont débuté. Le calendrier devrait être conforme au mode habituel, à savoir avril/mai. Les modalités dépendront avant tout de la situation sanitaire, mais les différents scénarii seront anticipés.

À l'ENFiP, il a été décidé de prendre contact individuellement avec chaque stagiaire pour prendre des nouvelles. Le tout distancié depuis des mois commence à avoir des effets préoccupants. Si la situation le permet, un retour en présentiel de stagiaires sera organisé.

Des travaux sont en cours également pour relancer la formation continue, y compris en mode distancié.

Concernant le couvre feu, après observation des pointeuses, il n'est noté aucun changement général des horaires des agents, qui en majorité quittent leur journée de travail avant 18 h.

Suite à la demande de la CGT, les TAGERFIP (national et locaux) sont transmis.

Interventions de la CGT :

La CGT réaffirme les revendications des personnels de retrait des réformes et a minima de leur suspension durant cette crise qui n'en finit pas.

Le couvre feu à 18 h généralisé est maintenant en application, et des messages envoyés à tous les agents par les directeurs locaux ont suscité notre inquiétude, dont nous avons fait part par mail. Des directeurs locaux font passer le message (par mail tout agent ou par leurs chefs de service) que si le couvre feu ne modifie en rien ni les missions à accomplir ni les heures quotidiennes à effectuer, les agents doivent s'organiser pour être à leur domicile à 18 h. Cette consigne ajoute des contraintes dans un contexte déjà difficile pour les agents et va à l'encontre des principes des horaires variables. Ces consignes peuvent mettre en danger les agents, les obligeant notamment dans les grandes métropoles à prendre les transports en commun, les matins et soirs, aux heures de forte affluence.

Un autre risque qui nous remonte également est que certains agents travaillent dans des zones dites « sensibles » et des sorties de bâtiments publics d'État après 18 h alors que les rues sont plus vides qu'à l'ordinaire, ce qui peut aussi impliquer des risques plus grands. La CGT reste cohérente avec la priorité dans la période dans ses revendications, à savoir la protection sanitaire des agents des finances publiques. Nous demandons donc que la plus grande souplesse soit à l'œuvre dans la période, les agents par leur conscience professionnelle et leur implication le méritent. Nous demandons la banalisation des journées de travail, puisque ce sont bien les agents soumis à la pointeuse qui subissent le plus de contraintes, et/ou a minima la réduction du temps de travail dans la période.

Concernant le télétravail, la CGT rappelle l'exigence du volontariat dans ce domaine. Elle précise à la DG qu'avant de se préoccuper des agents qui ne souhaitent pas télétravailler ou réduisent leur nombre de jours de télétravail, il serait enfin temps de se préoccuper de celles et ceux qui souhaitent télétravailler et qui ne sont toujours pas équipés.

La CGT est intervenue sur le refus de télétravail à certains agents Pacte pour des raisons de manque d'autonomie, mais qui se rendent dans des services quasi vides, notamment dans les DNS ou à la centrale.

La CGT demande à la DG le renforcement des équipes informatiques, surchargées depuis le début de cette crise.

La CGT rappelle avoir envoyé plusieurs remontées de sections pour lesquelles nous n'avons toujours pas de réponse.

La CGT est intervenue concernant la restriction de tenue des HMI à maximum 6 personnes. Elle fait le parallèle avec les photos publiques du Ministre Bruno Lemaire en visite dans les services du 34, sur lesquelles non seulement la jauge de 6 personnes n'est pas respectée, mais la distanciation physique non plus. Il ne s'agirait pas que cette jauge ne serve qu'à l'entrave de l'activité syndicale.

Quant à l'ENFiP, la CGT est intervenue longuement :

Depuis début janvier, les IS et CS ont commencé la partie bloc fonctionnel et les difficultés se font sentir de manière croissante. Les signes de surmenage se font sentir : stress, sentiment d'isolement...

Ils ont beaucoup de mal à déconnecter, y compris le week-end ; ils travaillent 10 heures par jour et le couvre feu à 18 h n'arrange rien.

Plusieurs groupes de stagiaires ont directement interpellé la direction de l'ENFiP.

L'ENFiP a indiqué en début de semaine aux chargés d'enseignements que les scolarités allaient être allégées.

C'est un premier pas, mais nous estimons que les emplois du temps doivent comporter 3 demi journées libérées par semaine.

Pour la CGT, au vu de la situation sanitaire, nous revendiquons que tous les stagiaires valident leur scolarité. De la même façon, les stages des IS et des CS ne doivent pas être probatoires : les scolarités se sont déroulées en quasi tout distanciel avec les difficultés que cela engendre et les stages se dérouleront au moins pour parti en télétravail.

Dans ce contexte, nous revendiquons également que les stagiaires soient autorisés à effectuer leur stage au plus près de leurs centres d'intérêts matériels et moraux.

Enfin, si nous devons être reconfinés, nous vous demandons d'anticiper des solutions de repli pour que les oraux du concours de contrôleur externe se déroulent dans les meilleures conditions.

Réponses de la DG :

Si la situation sanitaire devait évoluer, avec les bruits d'un reconfinement, la DG s'engage à plus de dialogue social national et local et la tenue des CHSCT.

Concernant le télétravail, le DGA réaffirme que si des mesures doivent être prises pour augmenter le taux de télétravailleurs cela sera fait. Il a demandé un fléchage de l'attribution des ordinateurs qui seront livrés en priorité sur les missions en lien avec la campagne IR et le fonds de solidarité.

Les masques distribués à la DGFIP ne sont pas concernés par les dernières recommandations, ils sont dans les normes toujours recommandées.

Les questions concernant les restructurations et la PRS sont en cours et la réponse sera faite par mail.

Le DGA entend les problématiques des stagiaires mais aussi des chargés d'enseignements évoquées par la CGT.

Concernant l'intervention de la CGT sur les HMI, le DGA précise que la DG s'applique toutes les consignes sanitaires et demande à toutes les directions locales de les appliquer. A la DG aucune réunion de travail ne se fait à plus de 6 en présentiel et toutes les mesures barrières sont appliquées. Ces consignes ne sont donc pas mises en place pour restreindre l'activité syndicale. Elles ne sont pas du fait de la DGFIP, elles doivent s'appliquer dans toute la DGFIP et à tous les niveaux.

Sans évolution de la situation sanitaire, la prochaine audio conférence aura lieu lundi prochain.